



**N°09**  
**18/08/2021**

Bulletin disponible sur les sites CRA : [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)  
<https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>  
et sur les sites des DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)  
<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**  
**Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV**  
**Midi-Pyrénées : [www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)**  
**Grand-Est : Abonnement aux BSV**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Animateurs filière

Jessica Rodriguez  
**FREDON**  
**Nouvelle-Aquitaine**  
[jessica.rodriguez@fredon-na.fr](mailto:jessica.rodriguez@fredon-na.fr)

Thomas LUX  
**CT2F**  
[Thomas.lux@ct2f.fr](mailto:Thomas.lux@ct2f.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisé.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal National Tabac N°09  
du 18/08/2021 »*



## Ce qu'il faut retenir

### Stade de la culture

- **Stade** : stade très hétérogène d'un secteur à un autre que ce soit en parcelle de référence ou en tour de plaine avec pour stade majeur «Début Récolte Tabac Virginie 20 % (BBCH 9020)».

### Observations parasitaires

- **Mildiou** : apparition de quelques tâches. Il continue de se développer. A surveillez.
- **Viroses** : toujours en progression sur de nombreux secteurs.
- **Alternariose** : beaucoup moins présent.
- **Erwinia** : continue sa progression dans certains secteurs.
- **Punaies** : pression en baisse pour ce BSV.
- **Pucerons** : constant avec une pression modérée, régulés grâce à la présence des auxiliaires.
- **Noctuelles défoliatrices** : peu nombreuses, en baisse pour ce BSV.

### Adventices

### Parasites

- **Orobanche rameuse** : en progression sur plusieurs secteurs. A surveillez.

### Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon, segetum** : quelques captures, toujours en baisse pour une parcelle de référence.

### Informations

- **Auxiliaires** : signalements de coccinelles, syrphes et chrysopes.

## Stade de la culture

### • Parcelles de référence

Les stades sont encore très hétérogènes d'une parcelle à une autre pour ce BSV, allant du stade de montaison (BBCH 5010) au stade mi-récolte du Tabac Virginie 50 % (BBCH 9050). Les différents stades pour chaque parcelle sont synthétisés dans le tableau suivant :

Stade	Parcelles de référence
Stade de Montaison (BBCH 5010)	- Loivre (51)
Stade de 50 % des fleurs ouvertes (BBCH 6050)	- Sanvensa (12) - Castetpugon (64)
Maturité récolte Tabac Burley (BBCH 8090)	- Coise (73) - Proissans (24) - Saint-Ignat (63)
Début Récolte Tabac Virginie 20 % (BBCH 9020)	- Amuré (79) - Fontaines (85) - Lapeyrousse-Mornay (26)
Mi-Récolte Tabac Virginie 50 % (BBCH 9050)	- Cuzorn (47) - Griesheim-sur-Souffel (67)

D'une manière générale, l'ensemble des plants sont sains, avec quelques difficultés sur les zones de Fontaines (85), Loivre (51) et Amuré (79). Dans le secteur de Cuzorn (47), il est signalé que le second passage en Virginie est terminé et que la parcelle de Burley sera récoltée la semaine prochaine et fin août. On observe du Sclérotinia sur les zones qui ont subi des excès d'eau notamment les secteurs du Loivre (51) et de Fontaines (85). Dans le secteur de Saint-Ignat (63), on observe des traces d'alternaria et de virus PVY. Pour la zone d'Amuré, on note que 20 % de la parcelle a stagné suite à ces excès d'eau. Des foyers de pucerons prennent de l'ampleur semaine après semaine dans le secteur du Loivre (51). L'orobanche prend place dans certains secteurs notamment à Amuré (79) et Fontaines (85) où elle se développe par foyer.

### • Parcelles tour de plaine

Comme pour les parcelles de référence, on observe des stades très variables d'un secteur à l'autre en tour de plaine. Les différents stades sont synthétisés dans le tableau qui suit :

Stade	Parcelles tour de plaine
Stade de 50 % des fleurs ouvertes (BBCH 6050)	- Pujo (65)
Maturité récolte Tabac Burley (BBCH 8090)	- Beauville (47) et Saint-Pierre-d'Eyraud (24)
Début Récolte Tabac Virginie 20 % (BBCH 9020)	- Beaurepaire (38) - Vivonne (86) - Hochfelden (67) - Sanvensa (12) - Saint-Memmie (51) - Chemillé (49)

Dans l'ensemble, les parcelles de tour de plaine présentent un bon état sanitaire. Toutefois, on note sur Vivonne (86) une semaine de retard allant de la floraison à la récolte avec malgré tout une bonne qualité du tabac. On signale également que des foyers de Virginie sont à jeter après séchage comme le tabac est altéré par erwinia ou des excès d'eau sur le secteur de Hochfelden (67).

Pour la zone de Beaurepaire (38), on signale le début de la récolte des cutters en Virginie et les premières récoltes en Burley cette semaine. Les premières récoltes Burley débutent la semaine prochaine sur 1/3 des surfaces, le restant sera programmé pour fin août pour le secteur de Beauville (47). Pour Chemillé (49), la floraison est lente, le tabac est de bonne qualité mais l'on note quand même le développement de virus Y et d'orobanche. Pour la zone de Sanvensa (12), la récolte de Burley débute et le mildiou se développe sur 20 % du Virginie sur un ensemble de parcelles.

**Ce BSV a été rédigé avec des informations collectées sur 10 parcelles de références et sur 1 052 ha pour les tours de plaine.**



## Maladies

- **Mildiou**

### Situation sur le terrain

En tour de plaine, le mildiou apparaît sur 15 ha pour le secteur de Sanvensa (12) dont 1 ha et 2.7 ha où l'on note des dégâts de moins de 20 % ha pour Saint-Pierre-d'Eyraud (24). Dans la zone de Beauville (47), sa présence est détectée sur 8 ha dont 4 ha où il se développe avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %. Le mildiou est présent sur 16 ha et fait des dégâts de moins de 20 % sur 4 ha pour le secteur de Hochfelden (67).

#### **Mildiou sur feuille de tabac**

(Crédit photo : Nathalie BARRET - TGA)

### **Evaluation du risque :**

**Actuellement, le risque d'apparition du mildiou est fort avec ces conditions météorologiques très perturbées.** Le temps pluvieux, les irrigations et les chaleurs à venir vont permettre son développement et mettre les **parcelles en mode risque**. Surveillez vos parcelles et appliquez les mesures prophylactiques nécessaires.

- **Les viroses AMV CMV TMV et PVY**

### Situation sur le terrain

En parcelle de référence, on note des viroses AMV, CMV, TMV allant de l'ordre de 1 % sur les zones de Proissans (24) et Lapeyrouse-Mornay (26). Pour le secteur de Sanvensa (12), ces mêmes viroses sont présentes de l'ordre de 3 %. Pour le virus PVY, on le signale allant de l'ordre de 1 à 3 % sur les secteurs de Lapeyrouse-Mornay (26), Proissans (24), Saint-Ignat (63) et Amuré (79). On note également sa présence de l'ordre de 5 à 10 % pour les zones de Coise (73), Loivre (51), Fontaines (85) et Griesheim-sur-Souffel (67).

Les viroses sont toujours en progression en tour de plaine pour la plupart des parcelles. Les viroses AMV, CMV, TMV ainsi que PVY présentes sur les parcelles en tour de plaine sont synthétisées dans le tableau suivant :



#### **Viroses sur plants de tabacs**

(Crédit photo : D. SAUREL - TGA)

	<b>Viroses AMV, CMV, TMV</b>	<b>Viroses PVY</b>
<b>Symptômes (1 %)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sanvensa (12) sur 6 ha</li> <li>- Beaurepaire (38) sur 5 ha</li> <li>- Hochfelden (67) sur 130 ha</li> <li>- Saint-Pierre-d'Eyraud (24) sur 2.2 ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaurepaire (38) sur 5 ha</li> <li>- Hochfelden (67) sur 93 ha</li> <li>- Chemillé (49) sur 25 ha</li> <li>- Vivonne (86) sur 35 ha</li> <li>- Sanvensa (12) sur 1 ha</li> </ul>
<b>Dégâts (&lt;20 %)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hochfelden (67) sur 6 ha</li> <li>- Saint-Memmie (51) sur 20 ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chemillé (49) sur 45 ha</li> <li>- Hochfelden (67) sur 20 ha</li> <li>- Beaurepaire (38) sur 2 ha</li> <li>- Vivonne (86) sur 50 ha</li> <li>- Saint-Memmie (51) sur 41 ha</li> <li>- Saint-Pierre-d'Eyraud (24) sur 1 ha</li> </ul>
<b>Dégâts repartis (&gt;20 %)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hochfelden (67) sur 10 ha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hochfelden (67) sur 17 ha</li> </ul>

### Evaluation du risque :

De nombreuses parcelles sont touchées par les viroses. **Le risque est en cours pour l'instant.** Restez vigilants car celles-ci affectent les tabacs en plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus et une protection contre les pucerons pouvant transmettre ces viroses.

- **Alternariose *Alternaria alternata***

#### Situation sur le terrain

Pour les parcelles de référence, on observe des symptômes de l'ordre de 1 % sur les secteurs de Proissans (24), Saint-Ignat (63) et de 20 % pour celui de Lapeyrouse-Mornay (26).

En parcelle de tour de plaine, sur la zone de Sanvensa (12), on la signale sur 2 ha et sur 4.5 ha avec des dégâts de moins de 20 % pour la zone de Saint-Pierre-d'Eyraud (24). Sur 10 ha, quelques dégâts de moins de 20 % sont observés sur 6 ha pour le secteur de Beaurepaire (38). On note des dégâts inférieurs à 20 % sur le secteur de Saint-Memmie (51) sur 60 ha avec des dégâts supérieurs à 20 % sur 26 ha.

- **Pourriture molle, jambe noire *Erwinia spp*, *Pectobacterium spp...***

#### Situation sur le terrain

En parcelle de référence on observe sa présence allant de l'ordre de 1 à 2 %.

On note, en parcelle de tour de plaine sur le secteur de Hochfelden (67), l'apparition d'***Erwinia spp*** sur 40 ha avec des dégâts supérieurs à 20 % présents sur 10 ha. Pour le secteur de Sanvensa (12), des symptômes sont observés sur 1 ha.



**Erwinia sur feuilles de tabacs (gauche et centre)  
et, à droite, jambe noire avec noircissement des nervures principales**  
(Crédit photos : T. LUX – CT2F)

### Evaluation du risque :

Cette année, le développement d'***Erwinia*** est favorisé par des conditions plus douces et humides. Les contaminations peuvent se produire très tôt et permettent un développement dès le semis. Appliquez les mesures prophylactiques et observez attentivement vos semis.

- **Pourriture blanche *Sclerotinia sclerotiorum***

#### **Situation sur le terrain**

En parcelle de référence, on l'observe allant de 2 à 5 % sur les secteurs de Fontaines (85), Coise (73), d'Amuré (79) et Loivre (51). Pour le tour de plaine, on note la présence de *Sclerotinia sclerotiorum* sur 2 ha pour le secteur de Sanvensa (12), 4 ha pour le secteur de Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et 5 ha pour celui de Beaurepaire (38). Elle est très présente avec des symptômes sur 7 ha pour la zone de Hochfelden (67) dont 2 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %. Pour le secteur de Saint-Memmie (51), elle est présente sur 63 ha avec des dégâts de moins de 6 ha. Des symptômes sont présents sur 45 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 35 ha.

## **Observations bio-agresseurs**

---

### **Ravageurs**

- **Punaises *Heteroptera spp***

#### **Situation sur le terrain**

En parcelle de référence, on signale la présence de **punaises** en régression sur deux secteurs Sanvensa (12) et Lapeyrouse-Mornay (26). On remarque quelques dégâts d'une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur le secteur du Loivre (51).

Pour les parcelles de tour de plaine, on signale que celle de Sanvensa (12) possède des symptômes de punaises sur 4 ha. Dans la parcelle de Beaurepaire (38), on note leurs traces sur 10 ha. Ce bio-agresseur est également présent sur le secteur de Saint-Memmie (51) où on la signale sur 120 ha dont 8 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %.

- **Pucerons *Myzus persicae***

#### **Situation sur le terrain**

En parcelle de référence, les pucerons sont observés de 2 à 5 % et pour Amuré (79), Fontaines (12), et Lapeyrouse-Mornay (26). Des symptômes de l'ordre de 8 % ont été observés à Sanvensa (12) et de l'ordre de 10 % pour le secteur du Loivre (51).

En progression en tour de plaine, les pucerons continuent leur développement allant de 12 à 15 ha dans plusieurs secteurs dont Beaurepaire (38) et Sanvensa (12). On observe leur présence sur 80 ha pour la zone de Saint-Memmie (51) avec des attaques de zones privilégiées d'une fréquence d'attaque de plus de 20 % sur 6 ha. Des symptômes sont signalés sur 25 ha pour celle de Chemillé (49) avec des dégâts de moins de 20 % sur 20 ha. On observe des traces sur 45 ha pour le secteur de Vivonne (86) et sur 20 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 20 ha.

#### **Evaluation du risque :**

La pression des pucerons est stabilisée grâce aux auxiliaires. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premiers foyers. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.

- **Noctuelles défoliatrices**

#### **Situation sur le terrain**

En parcelle de référence, on signale l'apparition de noctuelles défoliatrices sur le secteur de Lapeyrouse-Mornay (26).

Pour les parcelles en tour de plaine, on note la présence de noctuelles défoliatrices allant de 2 à 5 ha dans les zones de Sanvensa (12) et Beaurepaire (38). On observe des chenilles d'*Heliothis armigera* sur 1.5 ha pour le secteur de Saint-Pierre-d'Eyraud (24).



**Chenille défoliatrice sur feuille de tabac**  
(Crédit photos : C. HAUTESERRE – Périgord Tabac)

## Adventices

### Situation sur le terrain

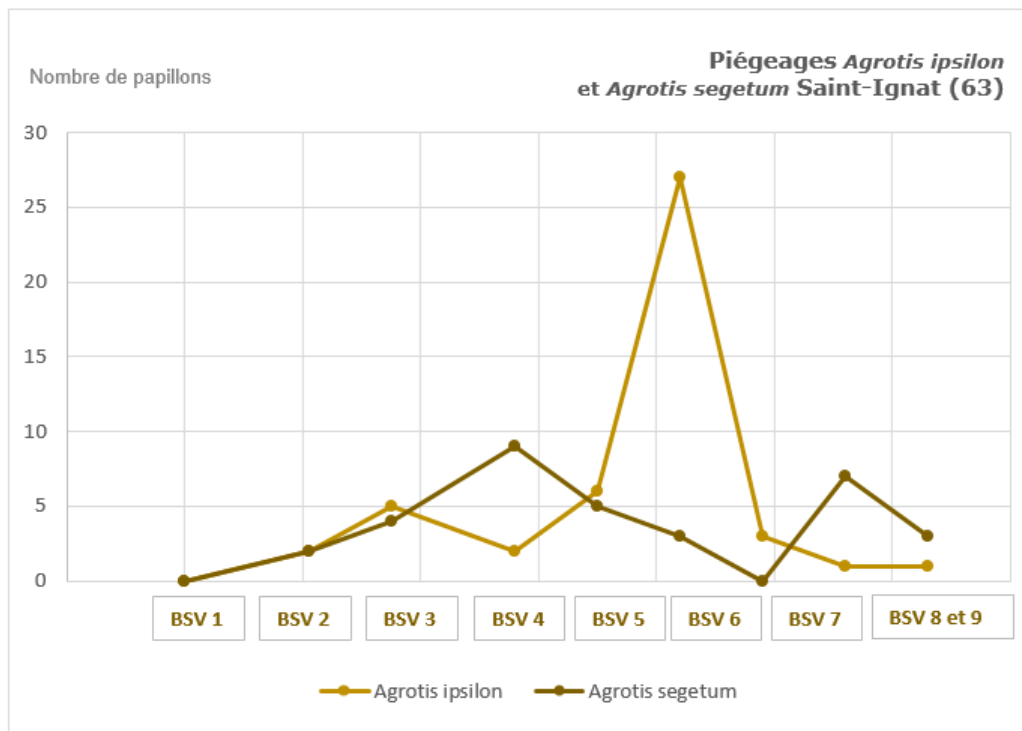
Les adventices sont toujours signalés dans certains secteurs que ce soit en parcelle de référence ou en tour de plaine (voir tableau ci-dessous).

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (Nombre d'adventices au m <sup>2</sup> )	Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)		
	Sanvensa (12)	Hochfelden (67)	Sanvensa (12)	Saint-Pierre-d'Eyraud (24)
Adventices tte espèces				
Ambrosie			3 ha	
Amarante	X<1	40 ha	1 ha	2 ha
Chardons				
Chénopode	X<1			
Datura			1 ha	2 ha
Liserons	8%	30 ha	8 ha	4 ha
Mercuriale				
Morelle noire		9 ha	1 ha	
Panic			3 ha	
Renouée	X<1	15 ha	5 ha	1 ha
Sétaire				
Graminées				1 ha
A. Dicotylédones				

## Réseau de piégeage

### Situation sur le terrain

Sur le réseau de piégeage, on signale seulement une capture **d'Agrotis ipsilon** dans le secteur de Saint-Ignat (63) et trois captures **d'Agrotis segetum** pour le même secteur.



## Parasites

- **Orobanche rameuse *Orobanche ramosa***

### Situation sur le terrain

En parcelle de référence, on observe la présence de l'orobanche rameuse sur le secteur de Fontaines (85) et des dégâts de moins de 20 % sur les secteurs de Griesheim-sur-Souffel (67) et d'Amuré (79).

En tour de plaine, depuis le dernier BSV, l'orobanche a continué sa progression sur de nombreux secteurs dont Hochfelden (67) où elle est présente sur 20 ha. Pour la zone de Vivonne (86), des symptômes sont observés sur 60 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 38 ha. Sur 10 ha, on signale une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur Beauville (47) et sur 32 ha pour Chemillé (49). On note aussi sur 12 ha des dégâts de moins de 20 % et sur 8 ha des dégâts supérieurs à 20 % par zones privilégiées.



**Orobanches rameuse au pied des tabacs**

(Crédit photo : N. BARRET – TGA)

### **Evaluation du risque :**

Actuellement, plusieurs secteurs sont impactés par la présence d'orobanche et on n'observe pour l'instant que peu de dégâts liés à cette dernière. Il faut savoir qu'en Virginie, il existe des variétés intéressantes en termes de rendement et dont la qualité permet une meilleure tolérance face à l'orobanche. **A surveiller !**

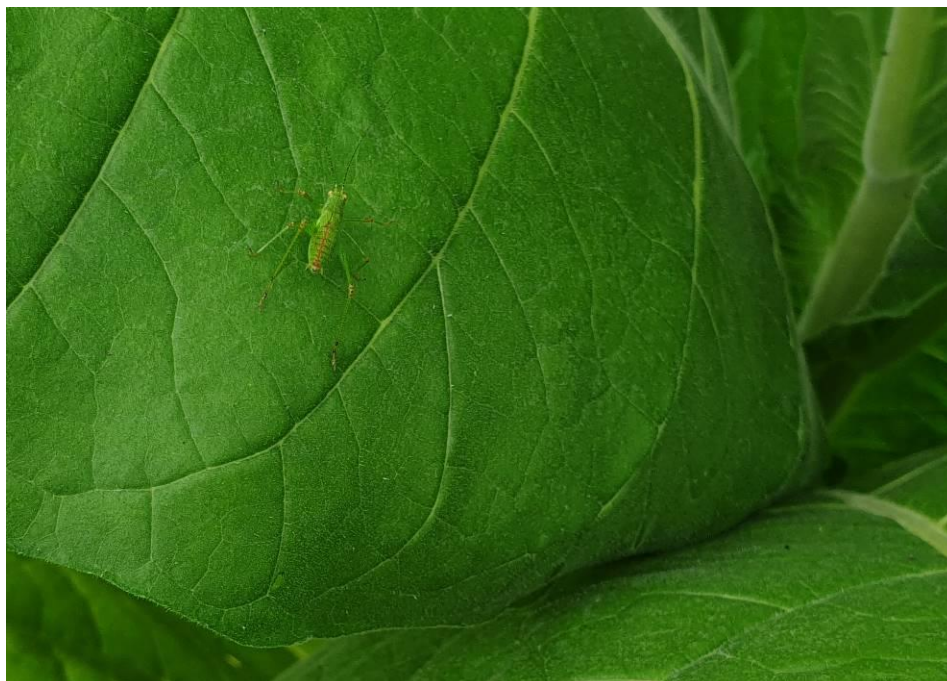
## Autres informations

- **Auxiliaires**

### **Situation sur le terrain**

En parcelle de référence, apparition de syrphes de l'ordre de 2 à 5 % pour les secteurs de Sanvensa (12), Loivre (51), Amuré (79) et Fontaines (85). On observe également quelques coccinelles de l'ordre de 1 % sur Lapeyrouse-Mornay (26) et Coise (73). Celles-ci sont aussi présentes de l'ordre de 5 % pour les secteurs de Fontaines (85), Loivre (51) et Amuré (79). Les chrysopes et hémérobès sont signalés de 1 à 2 % pour les secteurs d'Amuré (79) et Sanvensa (12).

Pour les parcelles en tour de plaine, on remarque une présence plus forte des coccinelles qui sont signalées sur 60 ha pour les secteurs de Vivonne (86) et Chemillé (49). Pour le secteur de Sanvensa (12), elles sont présentes sur 1 ha. On note leurs traces sur 70 ha pour la zone de Saint-Memmie (51). Les syrphes sont présents sur 25 ha pour le secteur de Saint-Memmie (51), et sur 5 ha pour le secteur de Beaurepaire (38). Ils sont présents sur 30 ha dans la zone de Chemillé (49), sur 60 ha pour celle de Vivonne (86) et sur 2 ha pour celle de Sanvensa (12). Les apparitions de chrysopes et hémérobès s'observent sur 15 ha sur le secteur de Chemillé (49) et sur 1 ha pour Sanvensa (12).



**Sauterelle sur feuille de tabac**  
(Crédit photo : D.SAUREL – TGA)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :** FREDON Nouvelle-Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Coopérative CT2F - Oxyane

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Les Chambres Régionales d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*